

RÉUNION du 28 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt huit mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'USSEL D'ALLIER, régulièrement convoqué par écrit le 17 mai 2021 s'est réuni, sous la présidence de monsieur Marcel Soccol, maire en exercice, à huis clos, à la salle des fêtes de la commune afin de respecter les mesures générales relatives aux gestes barrières et de distanciation physique destinées à faire face à l'épidémie de la COVID-19

Présents : Mmes et M. ASENSIO Bernabela, BONNEFOUS Sylvain, BROCH Catherine, CARTERON Christophe, de FLEURIAN Emmanuel, DUFLOT Gérard, DUPUY Nathalie, GOUAT Jean-Pierre, HOLJEVAC Catherine, JOLLIVET Jeanne, SOCCOL Marcel.

Absents excusés : néant

M. de Fleurian Emmanuel a été élu secrétaire de séance

Après lecture, le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal en date du 9 avril 2021 a été approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire ouvre la séance et expose ce qui suit :

Préparation des élections régionales et départementales

Suite à un petit rappel des prescriptions légales par monsieur le Maire, l'organisation des bureaux de vote a été définie.

Scrutin du 20 juin 2021

Président : Marcel Soccol

Secrétaire : Emmanuel de Fleurian

Elections départementales	Elections régionales
8h/13h Jean-Pierre Gouat, Gérard Duflot	8h/13h Christophe Carteron, Catherine Holjevac
13h/18h Jeanne Jollivet, Bernabela Asensio	13h/18h Marcel Soccol, Sylvain Bonnefous

Scrutin du 27 juin 2021

Président : Marcel Soccol

Secrétaire : Emmanuel de Fleurian

Elections départementales	Elections régionales
8h/13h Christophe Carteron, Catherine Holjevac	8h/13h Jean-Pierre Gouat, Gérard Duflot
13h/18h Nathalie Dupuy, Emmanuel de Fleurian	13h/18h Catherine Broch, Bernabela Asensio

Installation du bureau de vote à la salle des fêtes le samedi 19 juin 2021 à 17h

Extension du réseau d'éclairage public

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir la réalisation dans la commune des travaux suivants :

Ajout d'éclairage public lieux dits Leu et la Flotte

Un avant-projet a été réalisé par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier auquel la commune est adhérente pour la compétence dont relèvent ces travaux.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à :
4 476 euros H.T.

Conformément aux décisions prises par son Comité et aux dispositions régissant les modalités de contribution des membres d'un syndicat, le Syndicat Départemental d'Énergie peut prendre en charge la réalisation de ces

travaux. Il informe la commune qu'il en résultera une incidence sur la prochaine cotisation demandée à la Commune de 3 357 euros, selon le plan de financement prévisionnel annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- 1) d'approuver l'avant-projet des travaux désignés ci-dessus, présenté par Monsieur le Maire.
- 2) de demander la réalisation de ces travaux au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier.
- 3) Prend acte de la participation communale au financement des dépenses à hauteur de 3 357 euros lors de la prochaine cotisation annuelle au syndicat, imputée sur le compte 6554 « *contributions aux organismes de regroupement* ».

Vœu relatif au projet « Hercule »

Tous les membres du conseil municipal ont été destinataire de la proposition de vœu relatif au projet « hercule », le conseil décide de ne donner aucune suite à cette proposition de vœu.

Information et questions diverses

- Un nouveau panneau d'affichage a été posé à la Flotte et le portail du jardin a été refait. Travaux réalisés par un habitant de la commune de façon bénévole.

Fin de la réunion à 21 heures 18 minutes